



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Agressions islamistes et atteintes aux libertés des femmes en France

Question écrite n° 10632

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'augmentation du nombre d'agressions islamistes et des atteintes aux libertés des femmes en France. En effet, le 19 juillet 2023, une jeune femme de 19 ans a été violemment agressée à Toulouse en raison de sa tenue vestimentaire, jugée « trop provocante ». Elle a été frappée au visage et sur le corps à coups de tessons de bouteille par quatre mineurs âgés de 14 à 17 ans. Il faudra plus de 50 points de suture pour refermer les plaies sur son visage, ses bras ou son dos. La jeune femme, dont le seul crime a été de se balader dans le centre-ville avec son compagnon, est défigurée à vie. À l'heure actuelle, trois des quatre agresseurs ont été placés sous contrôle judiciaire, seule une a été incarcérée. Une femme a donc failli perdre la vie, en France, parce que sa tenue n'était pas jugée « convenable » par quatre islamistes. Plus un jour ne se passe sans qu'une femme ne soit insultée, agressée ou violée dans la rue par des migrants ou par des communautaristes qui vivent sous d'autres lois que celles de la République. Selon un sondage publié par Yougov en mai 2022, 76 % des femmes se sentent en insécurité dans la rue et 57 % des femmes changent de trottoir lorsqu'elles aperçoivent quelqu'un. Face à ce constat, il est nécessaire de parler des causes. Selon le service Interstats, rattaché au ministère de l'intérieur, « 75 % des vols et violences dans les réseaux de transports en commun sont le fait d'étrangers [...] la même population est à l'origine de 32 % des violences sexuelles, 63 % en Île-de-France et 93 % des vols sans violence ». Cette triste réalité est transposable, hélas, à l'ensemble des grandes villes qui concentrent une large part de populations immigrées. Ce sont les départements et territoires à forte immigration qui concentrent les plus grandes difficultés et la majeure partie des atteintes. Dernièrement, des femmes archéologues à Saint-Denis ont été victimes d'outrages sexistes et sexuels par des individus sur un chantier de fouille. La municipalité, impuissante face à ces comportements qui semblent la dépasser et dont elle s'est vraisemblablement habituée, a dû apposer une pancarte sur les barrières de sécurité : « Adoptez le bon comportement ». Comment ne pas être indigné par ces agissements ? Des femmes doivent subir le comportement de migrants et d'islamistes qui n'ont aucune forme de respect pour les femmes qui travaillent et qui les sifflent à la vue d'une épaule dénudée. Mais dans une ville qui compte l'une des plus importante part d'immigrés de France, cette situation est hélas devenue une norme. Saint-Denis, comme beaucoup d'autres, sont de véritables zones où un autre droit s'applique, notamment pour les femmes. Elles ne peuvent plus sortir en jupe sous peine de subir des injonctions voire des agressions et sont parfois exclues des lieux publics comme les bars ou les bureaux de tabac (réservés aux hommes)... Tous ces événements qui se succèdent inlassablement n'ont pas lieu dans des pays islamiques, mais en France. Face à ce triste constat, M. le député demande à M. le ministre de mesurer la gravité de la situation. Il lui demande quelles sont les politiques qu'il compte mettre en œuvre pour réprimer avec la plus grande force les atteintes aux libertés et aux droits des femmes, pour expulser immédiatement et réellement tous les étrangers qui ne respectent pas les lois françaises, pour faire reculer l'idéologie islamiste et l'implantation de cultures hostiles au mode de vie français.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10632

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er août 2023](#), page 7165

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)